

# LE RELAIS

*nous avons raison de croire en l'Homme*

*Dossier  
de presse*  
juin 2014



[www.lerelais.org](http://www.lerelais.org)

**Contact presse :** Louise Roussel - Agence Sous Tous les Angles - 03 20 68 47 11 / 06 01 29 41 25 - [lroussel@soustouslesangles.fr](mailto:lroussel@soustouslesangles.fr)

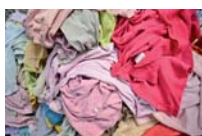
# Sommaire

<i>Une aventure qui débute en 1984 .....</i>	<i>1</i>
<i>Le Relais en 6 points clés .....</i>	<i>2</i>
<i>Le Relais, 1<sup>re</sup> entreprise pour la collecte et la valorisation des textiles en France .....</i>	<i>4</i>
Une expertise métier éprouvée .....	4
La stratégie du Relais : créer de l'emploi en France .....	5
Une maîtrise complète de la chaîne de la valorisation textile .....	6
Une activité soutenue en R&D : de l'isolant Métisse® aux objets design B.A-BA .....	8
<i>Le Relais, partenaire naturel des collectivités territoriales .....</i>	<i>9</i>
Un partenariat pensé pour les collectivités.....	9
Un partenariat porteur de sens.....	11
<i>Le Relais, l'entreprise autrement.....</i>	<i>12</i>
L'insertion par le travail, le principe fondateur du Relais.....	12
L'entreprise au service de l'Homme et pas l'inverse !.....	13
<i>La singularité du Relais, c'est aussi.....</i>	<i>15</i>
70 friperies solidaires Ding Fring.....	15
Un groupement d'entreprises d'insertion.....	15
<i>Le Relais et l'Afrique.....</i>	<i>16</i>
La solidarité version développement humain.....	16
Une action concrète au service des populations et du développement social.....	17
L'économie au service de l'Homme.....	18
<i>Le Relais, faits et chiffres.....</i>	<i>19</i>

# Une aventure qui débute en 1984...

Le Relais est né du projet de plusieurs hommes impliqués dans la communauté Emmaüs de Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais). Parce qu'il fallait trouver une solution face au nombre croissant de jeunes en situation précaire sollicitant la communauté, le Relais est né en 1984, avec l'ambition de trouver pour ces jeunes une porte d'entrée dans la vie active.

1984



Le Relais reprend la fabrique de peintures **Lyd France** et crée, en parallèle, une entreprise basée sur la collecte salariée de vieux textiles et papiers. Le besoin en main d'œuvre se fait rapidement sentir : une cinquantaine de personnes vient grossir les effectifs du Relais. L'entreprise décide de privilégier l'activité textile qui permet l'embauche d'une main-d'œuvre nombreuse et peu qualifiée.

1992

Un reportage d'Envoyé Spécial (France 2) présentant le Relais va susciter de nombreuses vocations : des particuliers, associations et collectivités souhaitent reproduire le modèle Relais dans leurs régions respectives. Dès lors, le Relais s'organise pour permettre l'implantation de structures équivalentes sur l'ensemble du territoire. A cette même époque le Relais repense sa politique d'insertion afin d'offrir des emplois durables à ses salariés. **Interinser**, une entreprise de travail temporaire, et **Les Toits de l'Espoir**, bureau d'étude dédié à la lutte contre le mal-logement, voient le jour.



2002

L'aventure se prolonge au-delà des frontières nationales, le Relais s'implante sur le continent africain avec le **Relais Burkina** en 2002, puis le **Relais Sénégal** en 2006 et enfin le **Relais Madagascar** en 2008.

2006 - 2009

Le Relais participe à la mise en place d'une **éco-contribution** pour les textiles d'occasion.

2009

Le Relais est récompensé par le **prix de l'entrepreneur social** qui distingue la viabilité économique, la capacité d'innovation et l'impact social d'un projet (Fondation Schwab et Boston Consulting Group).

2012

La première **usine Métisse®** ouvre ses portes à Billy-Berclau (62). Le Relais remporte l'oscar Ile-et-Vilaine des entreprises dans la catégorie «DD» et le projet B.A-BA est récompensé lors de la cérémonie des Charmes de l'Innovation Responsable (Région Ile-de-France et Centre Francilien de l'Innovation)

2013

Ouverture au sein de Façon Relais, d'un atelier de **flocage B.A-BA** destiné à la rénovation des objets et textiles. Ouverture de 3 centres de collecte : à Toulouse (31), Marseille (13), et Allain (54).

100

50 salariés

1 000

1 500

2 500 salariés

1987

La dépréciation du dollar occasionne une baisse du prix au kilo des vêtements collectés. Le Relais fait alors le choix de se diversifier en valorisant en propre les vêtements collectés. De nouveaux débouchés sont développés : la **revente au sein de boutiques** (Ding Fring) créées par le Relais, l'**exportation en Afrique**, le **recyclage en chiffons d'essuyage**.



2000

Le passage aux 35 heures, la dégradation du marché du textile et l'augmentation de la concurrence, amènent le Relais à redéfinir son modèle social afin de conjuguer les impératifs économiques avec la finalité et l'organisation sociale de l'entreprise. **Le Relais passe au statut SCOP** (Société coopérative et participative) tout en gardant à l'esprit la reconnaissance du statut qu'il a créé : l'Entreprise à But Socio-Economique (EBS).

2007

Le Relais lance **Métisse®**, une gamme d'isolation thermique et acoustique pour le bâtiment, conçue à partir de fibres en coton.



2008 - 2012

Le Relais renforce son implantation sur le territoire et ouvre **6 nouveaux établissements régionaux** : le Relais Gironde (2008), le Relais 64 (2008), le Relais 48 (2009), le Relais 69 (2010), le Relais 32 (2012) et le Relais 42 (2012). **L'entreprise intervient désormais sur 70 % du territoire.**

2014

Le Relais devient le 1er fabricant à recevoir la prestigieuse certification ACERMI sur une gamme complète (panneaux, rouleaux et flocon **Métisse®**). Ouverture de 2 centres de tri : à Troyes (10) et Marseille (13). Ouvertures de centres de tri prévues à Allain (54) et Avignon (84) en fin d'année.

# → *Le Relais en 6 points clés*



## **1/ Le Relais est un réseau d'entreprises dont la finalité est la création d'emplois durables**

Le Relais agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Membre d'Emmaüs France, le Relais base son action sur la conviction que donner un emploi à des personnes en difficulté est un moyen de les aider à préserver leur dignité et à retrouver une place dans la société. Mû par cet objectif, le Relais a développé plusieurs activités économiques, qui lui ont permis de créer à ce jour près de 2 500 emplois.

## **2/ Le Relais est leader en France dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles**

La collecte / valorisation textile, parce qu'elle nécessite une main d'œuvre nombreuse et peu qualifiée, a été rapidement choisie par le Relais comme activité privilégiée pour créer de l'emploi localement en France. En quelques années, le Relais a développé une véritable filière industrielle, se hissant au rang de leader français dans la collecte et la valorisation des TLC (Textiles, Linge de maison et Chaussures). Grâce à ses 31 Relais locaux, l'entreprise intervient sur l'ensemble du territoire. Seul opérateur à maîtriser toute la chaîne de la valorisation textile en France, le Relais assure 55 % de la collecte textile en France et valorise 97 % des textiles collectés.

## **3/ Le Relais est une entreprise innovante à plus d'un titre**

Le Relais est en recherche permanente de nouveaux débouchés pour mieux valoriser les matières, réduire la part de déchets et augmenter ainsi sa performance économique et écologique. Cette activité de Recherche et Développement a ainsi permis à l'entreprise de développer Métisse®, une gamme d'isolation thermique et acoustique pour le bâtiment conçue à partir de fibres en coton provenant des vêtements collectés en conteneurs. Sur le plan social, le Relais a inventé un modèle d'entreprise innovant, l'Entreprise à But Socio-économique (EBS). Au sein de ce modèle alternatif et solidaire, la performance économique ne constitue pas une finalité mais un moyen de servir le plus grand nombre, par la création d'emplois durables pour des personnes en situation d'exclusion.

## 4/ Le Relais est un modèle d'entreprise qui a fait ses preuves

En 30 ans, le Relais a mis en évidence la viabilité économique de ce modèle et prouvé ainsi qu'une alternative au modèle d'entreprise dominant était possible. Avec un chiffre d'affaires estimé à 100 millions d'euros en 2013, le Relais est aujourd'hui une des plus grosses sociétés coopératives et participatives de France (SCOP). L'entreprise et son modèle ont d'ailleurs été récompensés par le prix de l'entrepreneur social en 2009 (Fondation Schwab et Boston Consulting Group).

## 5/ Du nord au sud, le Relais crée de l'emploi pérenne et soutient l'économie locale

Dans une démarche de co-développement, le Relais s'est implanté au Burkina Faso, au Sénégal et à Madagascar, à la fois pour des raisons éthiques - le partage d'un même outil de travail permet de créer de l'emploi et des ressources dans ces pays partenaires - mais également pour des raisons économiques - rester compétitif à l'export. Pari tenu puisque le Relais a créé ainsi 724 emplois directs et plus de 3 500 emplois indirects, en Afrique.

## 6/ Le Relais, c'est aussi...

Pour apporter une réponse globale en termes d'insertion, le Relais s'est investi dans d'autres activités que le textile : avec Lyd France (fabrique de peinture), Espérance et Façon Relais (usines de conditionnement / travail à façon), il favorise la création d'emplois pour une main d'œuvre non qualifiée. Avec Les Toits de l'Espoir, il intervient dans la lutte contre le mal-logement. Avec Interinser, une entreprise de travail temporaire d'insertion, il place en entreprises des travailleurs dont les contrats d'insertion se terminent.

### *Le Relais en 12 chiffres*

- 30 ans d'existence
- 2 500 emplois créés dont 75% en France
- 100 millions d'euros de CA global dont 86 millions pour l'activité textile
- 10<sup>e</sup> SCOP de France en termes de CA 2010\*
- 31 Relais locaux
- 100 000 m<sup>2</sup> d'entrepôt, 650 véhicules et plus de 18 000 conteneurs répartis sur l'ensemble du territoire
- 75 boutiques Ding Fring en France et 2 en Afrique
- Près de 100 000 tonnes de textile collectées par le Relais et ses partenaires en 2013 soit 55 % de la collecte textile en France

\* D'après le panorama sectoriel des entreprises coopératives 2012 de COOP-FR, classement des 10 premières SCOP par CA 2010.

# Le Relais, 1<sup>re</sup> entreprise pour la collecte et la valorisation des textiles en France

*La récupération textile n'était au départ qu'un outil, un moyen de créer rapidement et massivement de l'emploi pour les personnes en situation d'exclusion. 30 ans plus tard, c'est une véritable filière industrielle qui a vu le jour. Le pari initial est gagné – près de 2 500 emplois ont été créés – et le Relais est allé plus loin, se hissant au rang de leader de la collecte et de la valorisation textile en France.*

*Avec 100 000 tonnes collectées en 2013, le Relais est aujourd'hui l'entreprise n°1 de la récupération textile en France. De la collecte au réemploi ou recyclage, en passant par le tri... le Relais a réussi à développer en quelques années sa filière industrielle, prouvant que professionnalisme et solidarité sont parfaitement compatibles.*

## Une expertise métier éprouvée

55 % des textiles, linge de maison et chaussures collectés en France passent aujourd'hui entre les mains du Relais. Ce résultat, c'est le fruit de quelques trente années d'expérience, d'une mobilisation sans relâche de la part d'hommes et de femmes courageux, bien décidés à développer et pérenniser une activité qui fournit de l'emploi à des centaines de personnes en situation d'exclusion.

Pour en arriver là, le Relais a joué un rôle moteur dans le développement et la professionnalisation de la filière en France : collecte à grande échelle par une large présence sur le territoire, déploiement de moyens importants – plus de 18 000 conteneurs, 650 véhicules, 100 000 m<sup>2</sup> d'entrepôt – au service d'une organisation performante et efficace... Avec ses 31 Relais locaux, le Relais intervient aujourd'hui sur l'ensemble du territoire et valorise 97 % des textiles collectés. Seul opérateur à maîtriser en propre toute la chaîne de la récupération textile en France, ses 2 500 salariés sont tous professionnels de la collecte, du tri et de la valorisation textile.



## La stratégie du Relais

*Le choix du Relais, membre d'Emmaüs France, est de structurer la filière sur le territoire français pour y créer, à partir des dons des habitants, le maximum d'emplois pour les personnes en difficultés*

Pour y parvenir, le Relais cherche à :

- accroître son développement en augmentant aussi vite que possible les capacités de tri en France et en maillant le territoire en installant des conteneurs en vue de doubler ou tripler les collectes compte tenu des ratios disponibles créant ainsi des milliers d'emplois
- maintenir le poids relatif de la filière textile dans l'économie sociale et solidaire au côté des acteurs privés au service de l'emploi et de l'insertion en France notamment dans l'activité tri.
- trouver de nouveaux débouchés pour le textile collecté
- prévoir les retournements de marché en disposant de solutions d'ajustement pour le tri (pendant la période de développement des collectes sans capacité de tri suffisante)
- développer des solutions de tri adaptées au monde associatif pour les tonnages déjà collectés sans capacité de tri en France. Ces tonnages représentent un risque important de rupture de débouchés en période défavorable.

*Le choix du Relais : donner la priorité au développement des centres de tri en France*

Le Relais s'attache avant tout à créer un maximum d'emplois durables sur le territoire. Ainsi, tous les textiles collectés ont vocation à être triés et conditionnés sur le territoire national car c'est l'activité de tri qui génère le plus d'emplois.

Le Relais dispose pour cela de 16 centres de tri conventionnés Eco TLC. Ces centres constituent le maillon essentiel de la filière. Localisés au cœur des périmètres de collecte, ils permettent ainsi de réduire considérablement l'empreinte carbone de l'activité. Le Relais développe 2 à 3 centres de tri par an.

De plus, le partage d'expérience et de savoir-faire avec des partenaires associatifs a été à l'origine de la mise en place de 12 plateformes de tri, notamment au sein d'Emmaüs France, avec transferts de compétences, soutien au démarrage et garantie de débouchés.

Le Relais approvisionne également les trieurs privés qui exercent en France et y créent de l'emploi (**15%** des tonnages collectés à ce jour). Les tonnages collectés qui sont au-delà des capacités de tri actuelles sur le territoire national ont vocation à l'être au fur et à mesure de la création des nouveaux centres de tri.

### *Comment le Relais déploie ses points d'apport volontaires sur le territoire ?*

Le Relais, répond à des sollicitations ou des appels d'offre de collectivité pour la gestion des textiles et l'implantation de conteneurs dans un territoire. En parallèle, le Relais démarché les opérateurs privés (zones commerciales, bailleurs...) afin d'optimiser la répartition des points d'apport volontaire sur un territoire.

Toutes les poses de conteneurs du Relais font l'objet d'une convention signée avec les collectivités concernées ou des partenaires privés sur la base minimale d'un point d'apport volontaire pour 2000 habitants.

## Une maîtrise complète de la chaîne de la valorisation textile

Collecte, tri, réemploi ou recyclage... le Relais a développé un véritable process industriel, apportant son expertise et son savoir-faire à chaque étape. En privilégiant la gestion en propre de toute la chaîne, plutôt que la revente des textiles collectés à l'étranger, le Relais garantit à la fois une continuité de service, la création d'emplois en France et un bilan carbone optimisé.

### *La collecte*

Assurer la collecte de 55 % des textiles usagés en France ne s'improvise pas. Le Relais mobilise d'importants moyens et a mis au point une organisation performante et efficace. Une attention particulière est accordée à la qualité de la prestation sur le terrain (passages réguliers pour vider les conteneurs, suivis chiffrés des collectes, intervention dans les 24h...) et les dernières technologies sont mises en œuvre pour une efficacité optimale (géolocalisation des conteneurs et des véhicules).

### *Le tri matière*

Le Relais dispose de 16 centres de tri, gérant en moyenne 250 tonnes de textiles par jour. Sur place, tapis rapide de classage de 36 mètres de long et tables de tri, permettent aux employés de classer efficacement les textiles collectés en près de 300 catégories différentes, en respectant des critères de qualité et de matière.

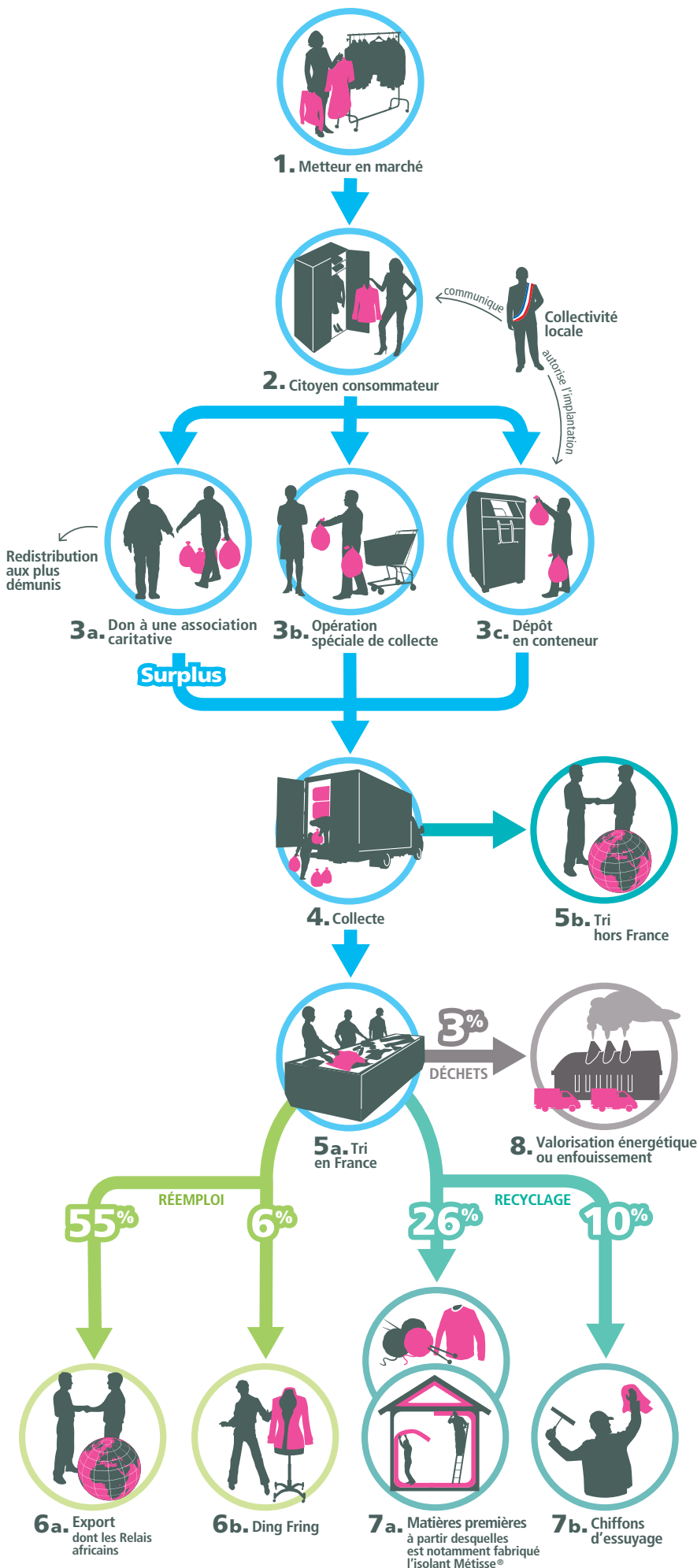
### *La valorisation*

97 % des textiles collectés par le Relais sont valorisés : 55 % sont réemployés, c'est-à-dire revendus dans les boutiques Ding Fring du Relais (6 %) ou destinés à l'export (55 %), notamment dans les Relais africains. Les 36 % restants sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage (10 %), ou pour la fabrication de matières premières (26 %), à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse .





# Comprendre la filière : le circuit des TLC au Relais



## 1. Metteur en marché :

Fabricant, importateur, grossiste, détaillant.

## 2. Citoyen consommateur

**COLLECTIVITÉ LOCALE :**  
communique / autorise l'implantation.

Pour répondre aux objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement – réduire la production de déchets ménagers de 5 kg par habitant entre 2009 et 2014 – les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) peuvent confier au Relais l'organisation de la collecte et de la valorisation des TLC sur leur territoire.

**POINT D'APPORT :**

## 3a. Don à une association caritative

## 3b. Opération spéciale de collecte

## 3c. Dépôt en conteneur

## 4. Collecte :

Assurer la collecte de 55 % des textiles usagés en France ne s'improvise pas. Au Relais, plus de 350 salariés et plus de 600 véhicules sont dédiés à la collecte, réalisée au moins une fois par semaine, et jusqu'à 8 fois par semaine selon les saisons et les besoins.

## 5a. Tri en France

(91% des tonnages collectés en 2013)

Chaque jour, les 16 centres de tri du Relais gèrent 250 tonnes de textiles, triés selon des critères de qualité et de matière en près de 300 catégories différentes.

## 5b. Tri hors France

(9% des tonnages collectés en 2013)

dont Nord-Sud Export (Emirats Arabes Unis)

**RÉEMPLOI :**

## 6a. Export dont les Relais africains :

Les vêtements en bon état non récupérés par les boutiques Ding Fring sont destinés à l'exportation. Le Relais a ouvert 3 antennes en Afrique (Burkina Faso, Sénégal et Madagascar), permettant de créer de l'emploi et des ressources dans ces pays partenaires tout en restant compétitif à l'export. Une « délocalisation positive », donnant lieu à de nombreux projets de développement (coopérative apicole, centre de formation pour orphelins, production automobile...).

## 6b. Ding Fring :

70 boutiques Ding Fring proposent une large gamme de vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie... Tous à bas prix, sélectionnés parmi les pièces de qualité et en très bon état collectées par le Relais.

**RECYCLAGE :**

## 7a. Matières premières

à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse® :

Les textiles sont défibrés ou effilochés, pour la production de non-tissés ou de fil, mais aussi pour la fabrication de Métisse®, un isolant thermique et acoustique pour le bâtiment développé et commercialisé par le Relais.

## 7b. Chiffons d'essuyage :

Destinés à de nombreux secteurs de l'industrie et de l'artisanat, les chiffons sont coupés en France dans les ateliers du Relais à partir de textiles en coton, propres mais non réutilisables en l'état.

**DÉCHETS :**

## 8. Valorisation énergétique ou enfouissement.

## Une activité soutenue en R&D : de l'isolant Métisse® aux objets design B.A-BA

Depuis sa création, le Relais est en recherche permanente de nouveaux débouchés pour mieux valoriser les matières, réduire la part de déchets et augmenter ainsi sa performance économique et écologique.

Une démarche accélérée au début des années 2000, lorsque les professionnels de la filière ont constaté la chute de la qualité de la confection textile, limitant de fait la part des textiles ré-employables en l'état. Aujourd'hui plus que jamais, la quête de nouvelles solutions de recyclage constitue un enjeu majeur pour l'entreprise solidaire.



### *Métisse®, l'isolation thermique et acoustique vue par le Relais*

En 2007, le Relais a lancé Métisse®, une gamme d'isolation thermique et acoustique pour le bâtiment, conçue à partir de fibres en coton issues de vêtements collectés par le Relais. Les vêtements sont défibrés, puis industriellement transformés pour constituer des laines d'isolation performantes.

Derniers nés de la famille Métisse : des baffles de correction acoustique, dont la qualité d'absorption des moyennes et hautes fréquences est particulièrement remarquable. Composé d'un panneau de non-tissé en textile recyclé et d'une housse en tissu, Métisse [eko] BAFFLE est aujourd'hui le seul baffle écologique et 100 % coton recyclé du marché.



Depuis 2011, le Relais propose Métisse Flocon, un dérivé de Métisse®, destiné à l'isolation des combles perdus. En 2012, la gamme Métisse® Plus voit le jour. Elle allie les qualités thermiques et acoustiques de Métisse® à un composé retardateur de flammes, respectueux de la santé des installateurs et des occupants. Métisse® Plus répond également aux critères du nouveau label « bâtiment bio-sourcé », favorisant l'emploi de biomatériaux dans les nouvelles constructions.

### *B.A-BA, le flochage pour garantir la 2<sup>nde</sup> vie des vêtements... et des objets !*

Au printemps 2011, la designer Cyrille Candas et le Relais ont lancé la marque B.A-BA, qui propose des objets et textiles rénovés par la technique du flochage. Pour ce faire, des textiles en coton en fin de vie (déchirés, déformés) sont broyés très finement pour obtenir une poudre que l'on appelle le « floc ». Celui-ci est teinté puis projeté par procédé électrostatique sur des surfaces précédemment encollées (bois, plastique...) conférant ainsi un nouvel aspect peau de pêche aux objets ou textiles abîmés (collectés par Emmaüs et le Relais).

Le projet B.A-BA a été récompensé par un trophée des Charmes de l'Innovation Responsable 2012 remis par la Région Ile-de-France et le Centre Francilien de l'Innovation.

*“ Ce projet valorise non seulement les vêtements usagés mais aussi les meubles et objets qui ne trouvaient pas de débouchés. Grâce au flochage, la filière de valorisation est ainsi optimisée. ”*

Cécile Martin, chargée de mission R&D au Relais

# Le Relais, partenaire naturel des collectivités territoriales

*A l'instar des collectivités, le Relais porte dans son ADN le sens de l'intérêt général. Il est de fait leur partenaire naturel. Il est ainsi l'opérateur de collecte textile de plus de 7 000 agglomérations, syndicats inter-communaux ou communes dont plus de la moitié ont plus de 1 000 habitants. De la Ville de Paris au Grand Lyon en passant par la Communauté Urbaine de Bordeaux, Marseille Provence Métropole ou Toulouse Métropole, villes et collectivités territoriales font confiance au Relais pour la collecte des TLC sur leur territoire.*

## Le Relais, opérateur conventionné Eco TLC



*Eco TLC est l'éco-organisme en charge des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) créé en 2008 avec l'appui de toutes les parties prenantes de la filière, du concepteur au recycleur et agréé en 2009 par les pouvoirs publics. Son rôle est de permettre une meilleure récupération et valorisation des textiles usagés. Eco TLC perçoit notamment l'éco-contribution textile. Les 16 centres de tri du Relais sont conventionnés Eco TLC : l'éco-contribution perçue est utilisée pour maintenir et développer l'activité de tri et les emplois en France, ainsi que pour soutenir des projets de R&D.*

## Un partenariat pensé pour les collectivités

Le dispositif de collecte sélective des textiles proposé par le Relais constitue une réponse à plusieurs objectifs majeurs des collectivités :

### *Réduire la production des déchets ménagers*

En organisant la collecte et la valorisation des textiles sur leur territoire, le Relais apporte aux collectivités une solution gratuite, simple et autonome en matière de réduction des déchets ménagers. Il les aide à répondre aux objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement, à savoir réduire la production des déchets ménagers : les textiles collectés par le Relais – près de 100 000 tonnes en 2013 – sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Ce sont **700 000 tonnes** de vêtements, chaussures et linge de maison qui sont jetés chaque année en France. 22 % de ce gisement est collecté mais le reste se retrouve dans nos poubelles. En permettant qu'un vêtement serve à plusieurs personnes ou en récupérant ses fibres et ses composants pour d'autres utilisations, le Relais apporte une réponse aux enjeux environnementaux de la réduction des déchets et de la préservation des ressources naturelles.

### *Modérer les dépenses publiques*

Les prestations réalisées par le Relais sont totalement gratuites : à chaque tonne de textiles collectée, une collectivité économise 200 à 300 euros en moyenne. A cela s'ajoute l'aide financière d'Eco TLC dont le montant est estimé à 65 euros la tonne sortante (hors déchets ultimes).

De plus le financement des postes en insertion par l'Etat représente une économie directe sur les minimas sociaux : une personne au chômage ou sans travail coûte en moyenne à l'Etat 20 000 euros par an (allocations chômage, RSA, APL, CMU...). En finançant un contrat d'insertion, l'Etat ne paie que la moitié de cette somme (9 681 euros par an précisément). A cela s'ajoutent les charges sociales, impôts et taxes diverses perçues sur les salaires. En conclusion, en versant 1 euro dans l'insertion, l'Etat réalise 2 euros d'économies directes et le Relais consolide ces économies en favorisant la création d'emplois durables.

### *Créer de l'emploi au plan local*

L'impact économique des Relais se mesure également, sur le plan local, par l'activité qu'ils génèrent dans des domaines variés tels que la construction et l'entretien de bâtiments, les achats et la maintenance de matériel (camions, chariots, presse), les achats de carburant, l'ouverture de boutiques... De très nombreux postes en somme, qui participent à la dynamisation de l'économie d'un territoire.

Par exemple, depuis son ouverture en 2008, le Relais 64 à Pau a créé 65 emplois et collecte plus de 3 000 tonnes de vêtements par an.

## *Zoom*

*700 000 tonnes de vêtements, chaussures et linge de maison jetés chaque année = 12 kg par habitant = 3 % des déchets ménagers. Seules 180 000 tonnes sont collectées aujourd'hui en France*



## *Un travail quotidien aux côtés des associations de collecte*

*Reconnaissant l'importance du travail réalisé par les associations caritatives et dans un souci de bonne entente et de complémentarité avec ces structures qui œuvrent comme lui dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, le Relais définit avec elles les bases d'un partenariat dans lequel figure notamment une « clause de solidarité ». Cette clause garantit aux associations le maintien d'un volume identique de textiles collectés après l'arrivée du Relais. L'entreprise leur propose également de reprendre des textiles qu'elles ne réemploient pas, leur évitant ainsi le paiement de la redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères et les déplacements en déchèterie.*

## Un partenariat porteur de sens

### *La garantie d'un service professionnel et de qualité*

A chaque nouveau partenariat, le Relais met à disposition ses 30 années d'expérience, son process industriel, ses équipes et ses moyens matériels pour garantir un service optimal. Seul opérateur à maîtriser toute la chaîne de la récupération textile en France, privilégiant la gestion en propre de la filière plutôt que la revente des textiles à l'étranger, il garantit une continuité de service, la création d'emplois en France - au plus près du territoire - et un bilan carbone optimisé.



### *Un opérateur de collecte à supplément d'âme*

En choisissant le Relais, les collectivités n'optent pas simplement pour un opérateur de collecte. Elles privilégient ce « supplément d'âme » caractéristique du Relais et l'assurance que chaque centime généré sera réinvesti à des fins de lutte contre l'exclusion.

Le Relais privilégie le recrutement de personnes répondant aux critères de l'Insertion par l'Activité Economique, qui sont embauchées sous contrat d'insertion de 2 ans. A l'issue de cette période, grâce à un accompagnement personnel et professionnel, la plupart des personnes accueillies au Relais améliorent durablement leur situation au niveau professionnel (retour vers l'emploi, enrichissement de l'expérience professionnelle...) et social (amélioration de la santé, des comportements, des situations administratives et financières, des conditions de logement...).

### *Une activité respectueuse de l'environnement*

De plus, afin de réduire les transports et donc les émissions de CO<sub>2</sub>, les collectes sont réalisées dans un rayon n'excédant pas 150 km autour de chaque Relais, les conteneurs et véhicules sont géolocalisés et les circuits de collecte sont optimisés; tous les textiles collectés ont vocation à être triés en France et une grande partie d'entre eux trouvent une seconde vie en France, dans les boutiques Ding Fring, pour la production de chiffons d'essuyage ou pour la fabrication de l'isolant Métisse®.

## *Et demain ?*

*Depuis fin 2010, le Relais poursuit un plan de développement ambitieux, visant à l'horizon 2015 un doublement de sa capacité de tri, en ouvrant une quinzaine de sites de production supplémentaires sur le territoire. La mise en oeuvre de ce plan implique la mobilisation d'environ 105 millions d'euros (investissement immobiliers, matériel et besoin fonds de roulement) et permettra d'ici 2015 la création de 620 emplois minimum dont 60% en CDI. Une ambition qui témoigne qu'une démarche qui pouvait sembler utopique, quelques années auparavant, fonctionne quotidiennement depuis 30 ans.*

# → Le Relais, l'entreprise autrement

*Préserver la dignité des personnes en situation d'exclusion, les aider à reprendre confiance en exerçant une activité utile et tournée vers les autres... ce principe fondateur, qui fait écho à l'action d'Emmaüs et aux valeurs de solidarité et de générosité défendues par l'abbé Pierre, est la raison d'être du Relais.*

## L'insertion par le travail, le principe fondateur du Relais

Agréé par l'Etat en tant qu'entreprise d'insertion, le Relais recrute prioritairement des personnes répondant aux critères de l'Insertion par l'Activité Economique, embauchées sous contrat d'insertion de 2 ans. Chaque salarié est accompagné sur le plan personnel et professionnel, et formé à un métier par les plus anciens. Pour certains, le Relais est un tremplin avant de rejoindre une autre entreprise. Pour d'autres, les contrats d'insertion sont transformés en emplois durables au sein du Relais. L'entreprise relève donc le défi économique de pérenniser ces emplois sans aide. Une démarche qui traduit son ambition d'aller plus loin, pour devenir véritablement une entreprise insérante. Un lieu de socialisation, créateur d'identité et d'une nouvelle citoyenneté pour ceux qui étaient jusqu'alors en situation d'exclusion. Et aujourd'hui, plus de la moitié des salariés du Relais sont en CDI !



« Après 21 ans comme compagnon chez Emmaüs, j'ai voulu retrouver mon indépendance. Un ami travaillait au Relais à Bruay et m'a aidé à franchir le pas. Je suis arrivé au Relais en 2005. J'avais touché un peu à tout à Emmaüs – tri d'objets, de vêtements... – et j'avais l'œil pour repérer très vite ce qui a de la valeur et peut être récupéré.

Claude, en charge de « la brûle » au Relais de Bruay-la-Buissière

*C'était un vrai atout, qui m'a aidé à trouver ma place au Relais. Au début, j'ai tourné sur plusieurs postes pour apprendre le métier. Puis j'ai été affecté à mon poste actuel, « la brûle », c'est-à-dire que je rassemble et compacte les déchets pour leur envoi vers les usines de traitement. Aujourd'hui, grâce au Relais, j'ai retrouvé une vie normale : j'ai un logement à moi et un vrai travail. Je n'ai pas de diplôme et toute ma vie, j'ai enchaîné les petits boulots. Pour la première fois, je suis en CDI. »*

## → Zoom

- 1 emploi créé par semaine depuis 1984
- 2500 emplois créés (juin 2014)
- 870 postes en insertion soit 40% des personnes employées
- 60% des salariés en CDI

## L'entreprise au service de l'Homme et pas l'inverse !

De par sa finalité - créer de l'emploi pour lutter contre l'exclusion - et son mode d'organisation, le Relais s'est inscrit très tôt dans la sphère de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), en parallèle de l'économie de marché dominante.

### *Le Relais, acteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)*

Le Relais partage avec les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, la volonté de porter une économie responsable, démocratique et respectueuse de l'homme basée sur les principes de la non-lucrativité individuelle, la gestion démocratique, l'utilité sociale ou collective. Le Relais fait primer l'Homme sur le capital, la finalité de son activité est directement au service de la collectivité : l'utilité sociale de la création d'emplois pour les personnes en situation d'exclusion n'étant plus à prouver ! En tant qu'entreprise, le Relais est autonome et indépendant.

En conciliant intérêt collectif et viabilité économique, en prônant la démocratie, l'innovation et le développement durable : le Relais s'est véritablement construit sur les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Sans toutefois renier son ADN, aujourd'hui, le Relais va encore plus loin. Il s'attache à construire un véritable modèle d'entreprise sociale dans laquelle l'efficacité et la rentabilité économique sont plus que jamais névralgiques pour la réussite de ses objectifs sociaux. Etre auto-suffisant financièrement sans pour autant tendre vers une maximisation des profits, le Relais s'y emploie en visant toujours le plus haut niveau de qualité et en développant de nouveaux débouchés.



## → *ESS, de quoi parle-t-on ?*

*L'Economie Sociale et Solidaire est un autre mode d'entreprendre, né de la volonté de citoyens de construire une société différente, plus égalitaire ou l'économie est au service de l'Homme et non l'inverse. L'ESS regroupe différents acteurs (associations, mutuelles, fondations ou coopératives) dont le fonctionnement se base sur des principes de gouvernance démocratique, de solidarité entre membres et d'indépendance économique. Les principes et les valeurs de l'ESS ont été définis pour la première fois, au début des années 1980, dans la charte de l'Economie Sociale. Aujourd'hui, les acteurs de l'ESS représentent 2,3 millions de personnes, soit quasiment 10% des salariés en France.*

## Les principes clés de l'EBS

- **L'accomplissement individuel et collectif des salariés est une priorité :** chaque salarié est accompagné sur le plan personnel et professionnel et formé à un métier par les plus anciens.
- En terme de gouvernance, l'EBS repose sur le principe de **démocratie participative** ou démocratie directe : l'entreprise est la propriété collective des salariés (1 salarié = 1 voix). Chaque salarié peut devenir **sociétaire** au bout de 5 ans, a accès aux informations, notamment économiques et participe aux prises de décisions et à la gestion de l'entreprise.
- S'investir au sein d'une EBS suppose pour un salarié un engagement personnel : chacun accepte que **l'intérêt collectif et l'accomplissement des objectifs sociaux priment sur l'ambition personnelle**. Cela passe notamment par un **plafonnement des salaires** - les plus élevés ne dépassent pas 3 fois le SMIC. La participation aux bénéfices est par ailleurs la même pour tous et indépendante du niveau de salaire.
- L'EBS se veut une **entreprise insérante**, soucieuse que les personnes qu'elle accompagne retrouvent durablement le chemin du travail, au Relais ou ailleurs.
- Une EBS entretient des relations avec ses partenaires des pays « moins riches », dans un esprit d'**épanouissement mutuel** et de **co-développement**.

## Le Relais, de l'entreprise coopérative à l'Entreprise à But Socio-économique (EBS)

En 2000, le Relais a adopté le statut SCOP (société coopérative et participative). Statut historique des entreprises de l'ESS, il présente l'avantage de respecter les principes définis dans la charte de l'ESS : gouvernance démocratique et répartition équitable des résultats favorisant la pérennité des emplois et du projet d'entreprise.

Afin d'adapter encore plus parfaitement son statut économique à sa réalité de fonctionnement, le Relais a imaginé un nouveau modèle, l'Entreprise à But Socio-économique (EBS), qui place son développement au service de l'Homme. Le Relais défend ainsi le principe d'une entreprise « sans actionnaires », qui fixe un objectif social à l'entreprise et à son activité économique et règlemente les rapports à l'argent

## Le modèle fonctionne : le Relais est la 10<sup>e</sup> SCOP de France en 2010

En 30 ans, le Relais a prouvé que son modèle était économiquement viable et qu'une alternative à l'entreprise classique était possible : avec une croissance de 12 % depuis 5 ans, le Relais fait aujourd'hui partie des plus grosses sociétés coopératives et participatives de France. Et le succès se confirme chaque année : 1 nouvel emploi est créé par semaine depuis 1984.

Ce modèle d'entreprise conciliant viabilité économique et impact social (lutte contre l'exclusion par la création d'emplois grâce à des activités économiquement pérennes), ont été récompensés en décembre 2009 par le prix de l'entrepreneur social de la Fondation Schwab et du Boston Consulting Group.

*« Avant de penser à reproduire le modèle, d'être légitime pour le porter nous sommes partis du principe qu'il fallait d'abord faire la preuve que c'était possible, que notre finalité - créer de l'emploi durablement était réalisable. Avec 2 500 emplois créés et 12 % de croissance, c'est aujourd'hui le cas. »*

Pierre Duponchel, Président-Fondateur du Relais



**A lire sur [www.lerelais.org](http://www.lerelais.org) - Espace Presse : communiqué de presse « Les propositions de Pierre Duponchel pour un mode d'entreprendre au service de l'Homme »**



# La singularité du Relais, c'est aussi...

Parmi les textiles collectés par le Relais et voués au réemploi, 6 % sont valorisés par la revente en magasin. Développé depuis la fin des années 80, le réseau de friperies solidaires Ding Fring, permet à tous de s'habiller à petits prix. Ces boutiques proposent vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie, accessoires...

Les articles sont sélectionnés, en amont parmi les pièces en très bon état collectées par le Relais dans ses conteneurs, et sont ensuite proposés à bas prix aux clients des boutiques Ding Fring.

A l'instar du fonctionnement du Relais, chaque boutique emploie en priorité des personnes en difficulté et le chiffre d'affaires généré par les magasins sert, en premier lieu, la création de nouveaux emplois.

En 2013, 3 nouvelles boutiques Ding Fring ont ouvert leurs portes à Tourcoing (59), Mantes la Jolie (78), Toulouse Saint Alban (31).

En 2014, 3 ouvertures sont d'ores et déjà prévues : à Bordeaux (33) (le 1er mars), à Vernon (27) (le 14 juin), à Chantepie (35) (le 9 juillet).

## 75 friperies solidaires Ding Fring



## Un groupement d'entreprises d'insertion

Le Relais, ce n'est pas que la collecte et la valorisation textile. Il réunit d'autres entreprises favorisant, tout comme le textile, la création d'emplois pour une main-d'œuvre peu ou pas qualifiée, ou contribuant à l'amélioration des conditions de vie des personnes en difficulté. Ces activités représentent aujourd'hui près d'une centaine d'emplois.

### *Le Relais - activités textiles*

Collecte, tri, réemploi (export et boutiques Ding Fring), recyclage (chiffons d'essuyage et matières premières, dont l'isolant Métisse®)

### *Espérance*

Conditionnement (filmage, co-packing, étiquetage, montage et remplissage de présentoirs/PLV, préparation de commandes, contrôle qualité, stockage, distribution, routage, transport...)

### *Lyd France*

Fabrication et distribution de peintures pour le bâtiment et pour l'industrie

**LE RELAIS**

### *Façon Relais*

Travail à façon (conditionnement, assemblage, vente et marketing, contrôle qualité, logistique)

### *Les Toits de l'Espoir*

Réhabilitation d'habitations anciennes ou insalubres pour les transformer en logements sociaux

### *Interinser*

Intérim d'insertion pour les chômeurs de longue durée, dans les secteurs du BTP, transport/logistique, restauration, industrie, service-tertiaire, marée, tri sélectif



[www.lydfrance.fr](http://www.lydfrance.fr)

[www.les-toits-de-l-espoir.fr](http://www.les-toits-de-l-espoir.fr)

[www.interinser.fr](http://www.interinser.fr)

# → Le Relais et l'Afrique :

## la solidarité version « développement humain »

*Depuis plusieurs années, le Relais entretient avec ses partenaires des pays d'Afrique des relations économiques solidaires. 3 Relais ont été créés, au Burkina Faso, au Sénégal et à Madagascar, proposant un modèle de délocalisation alternatif, basé sur un développement mutuel Nord / Sud.*

### *Faire de la friperie un outil de développement local en Afrique*

Depuis près de 20 ans, le Relais commercialise en Afrique la fripe triée en France dans le cadre de son activité export, s'appuyant sur des réseaux locaux. Si cette activité perdure, le Relais a souhaité il y a plus de 10 ans faire évoluer sa démarche, dans des pays où le contexte est propice. Son analyse : pourquoi se contenter de vendre en Afrique de la fripe classée, sans impact direct sur l'emploi local, alors que le tri, qui fonctionne en France, pourrait **créer aussi des emplois là-bas et participer à la lutte contre la pauvreté**. Cette interrogation sous-tend une autre manière d'envisager la solidarité Nord / Sud : plutôt que d'apporter à ces pays des aides internationales, **il s'agit de leur fournir un outil leur permettant d'être acteurs de leur développement**.



*Plutôt que d'apporter à ces pays des aides internationales, il s'agit de leur fournir un outil leur permettant d'être acteurs de leur développement.*

### *Une démarche gagnant-gagnant*

L'engagement du Relais en Afrique est soumis à un principe de réalité : **l'implantation de centres de tri n'y est envisageable que si la démarche ne nuit pas à l'activité en France**.

**La création de Relais en Afrique repose sur des raisons éthiques** – partager un même outil de travail pour créer de l'emploi et des ressources dans ces pays partenaires – **mais aussi économiques, car elle permet au Relais de rester compétitif à l'export**. En effet, le coût de la collecte et du tri textile en France est en hausse permanente, hausse qui impacte le prix de la marchandise, qui augmente plus vite que le pouvoir d'achat des populations locales. C'est dans ce contexte que s'ouvrent les centres de tri en Afrique : on continue à faire en France ce qui est économiquement viable – la collecte et la préparation d'un produit spécifique, le « mélé », consistant à retirer tous les déchets et les vêtements d'hiver avant l'exportation – le reste du tri étant réalisé en Afrique, pour un coût moindre, permettant de **proposer des tarifs compétitifs aux friperies locales**.

**Cette « délocalisation positive » se distingue des schémas habituels de délocalisation, instaurant une relation d'égal à égal où chaque pays tire profit de la démarche.**



[www.lerelais.mg](http://www.lerelais.mg)

[www.lerelais.sn](http://www.lerelais.sn)

[www.lerelais.bf](http://www.lerelais.bf)

## Une action concrète au service des populations et du développement local

*Des centres de tri d'origine aux activités socio-économiques développées ensuite, une même démarche guide l'action du Relais en Afrique : l'accompagnement des populations les plus démunies, par la création d'outils vecteurs d'emploi et de développement.*

### *Une alternative aux circuits traditionnels de l'aide internationale*

C'est au Burkina Faso que le Relais ouvre en 2002 son premier centre de tri d'Afrique. En quelques années, l'activité se développe, témoignant de la réussite du modèle. Encouragé par ce succès, le Relais crée quelques années plus tard deux autres projets, au Sénégal puis à Madagascar.

En Afrique comme en France, c'est la même démarche qui guide le Relais : **préférer au circuit du don un circuit économique, avec un objectif social de création d'emplois.** Les Relais d'Afrique ont été créés sans aide internationale. Un soutien au démarrage a été apporté par le Relais France, sous la forme de prêts, remboursés d'année en année grâce aux activités menées sur place. Et ces activités sont nombreuses ! Au fil des ans, les excédents de la friperie ont permis à d'autres projets socio-économiques de voir le jour, au bénéfice des populations.



*Dans chaque cas, pas de stratégie de conquête mais le souci de répondre aux sollicitations locales, pour s'atteler à des enjeux de société majeurs et créer toujours plus d'emplois.*

### *Des activités socio-économiques répondant aux enjeux des territoires*

Dans chaque pays d'Afrique, les Relais ont suivi le même chemin : d'abord l'ouverture de centres de tri, puis **le lancement d'autres activités, financées grâce aux bénéfices de ces centres de tri.** Menuiserie, teinturerie, activités maraîchères, hôtels... et bien d'autres projets encore



! Ces activités n'ont à première vue aucun rapport. C'est pourtant la même démarche qui les a fait naître : la **volonté d'apporter des réponses à des problématiques locales et de s'engager au service des populations.**

Ainsi au Burkina Faso, le projet Wend Puiré s'attache à professionnaliser la filière apicole pour en faire un outil de développement économique. Au Sénégal, le projet maraîcher et fruitier contribue à l'autosuffisance alimentaire des habitants. A Madagascar, le projet FAKOFIA (collecte et valorisation des déchets ménagers) s'attache à la question des décharges sauvages de la périphérie de Fianarantsoa, sources de problèmes sanitaires et environnementaux ... Dans chaque cas, pas de stratégie de conquête mais le souci de **répondre aux sollicitations locales, pour s'atteler à des enjeux de société majeurs et créer toujours plus d'emplois.**

Cet engagement permanent des Relais d'Afrique au service des populations leur vaut aujourd'hui **le soutien des pouvoirs publics.** Plusieurs rencontres ont déjà été organisées avec des représentants des Etats, pour saluer le travail accompli et envisager l'avenir.

**724** emplois directs  
dans les 3 Relais d'Afrique

## L'économie au service de l'Homme

Chaque initiative menée par les Relais d'Afrique est pensée pour servir le plus grand nombre, les salariés bien sûr, mais aussi leurs familles, parfois même tout un village. **L'amélioration des conditions de vie est un objectif prioritaire, concrétisé par une politique sociale volontariste.**

### *Améliorer l'accès aux soins*

Pour pallier l'absence de couverture médicale, **chaque Relais a mis en place une mutuelle de santé**. Au Burkina Faso, la caisse mutuelle Laafi Song Taaba est gérée par les salariés eux-mêmes. Le Relais participe à l'alimentation du fond en versant un franc pour chaque franc cotisé par les salariés. Le groupe de travail mène aussi des opérations de vaccination et des campagnes de prévention.

### *Permettre aux plus démunis de se loger*

Sensibles aux difficultés d'accès à la propriété des populations, les Relais ont lancé **des programmes d'aide au logement**. Le Relais Sénégal a créé « L'Espoir d'un Toit », un crédit à taux zéro pour ses salariés. Au Burkina Faso, ce sont les salariés du centre de tri, conscients d'être privilégiés, qui ont monté un projet d'aide au logement pour des personnes occupant des habitations insalubres.

### *Faciliter la vie quotidienne*

Participation aux frais de transport et de nourriture au Sénégal, prime de scolarité et création d'une cantine au Burkina Faso... **chaque Relais s'investit pour le bien-être de ses équipes**. Certaines initiatives sont lancées par les salariés eux-mêmes, encouragés à participer à l'amélioration de leur quotidien. C'est le cas de la caisse mutuelle d'entraide TIA, gérée par les salariés du Relais Madagascar. La caisse apporte une aide financière en cas de difficultés passagères et propose un micro-crédit à taux zéro pour les dépenses du quotidien. Le Relais Madagascar fournit aussi à ses salariés des avantages tels un repas le midi, des activités sportives, des cours de mise à niveau, une navette pour les transports...



**556** enfants de salariés soutenus pour leur scolarité

**124** salariés bénéficiaires d'un programme d'aide au logement

**778** adhérents à une mutuelle de santé (salariés et familles)

Chiffres : Janvier 2014

# Le Relais, faits et chiffres

## 1<sup>er</sup> acteur de la collecte et de la valorisation des textiles en France

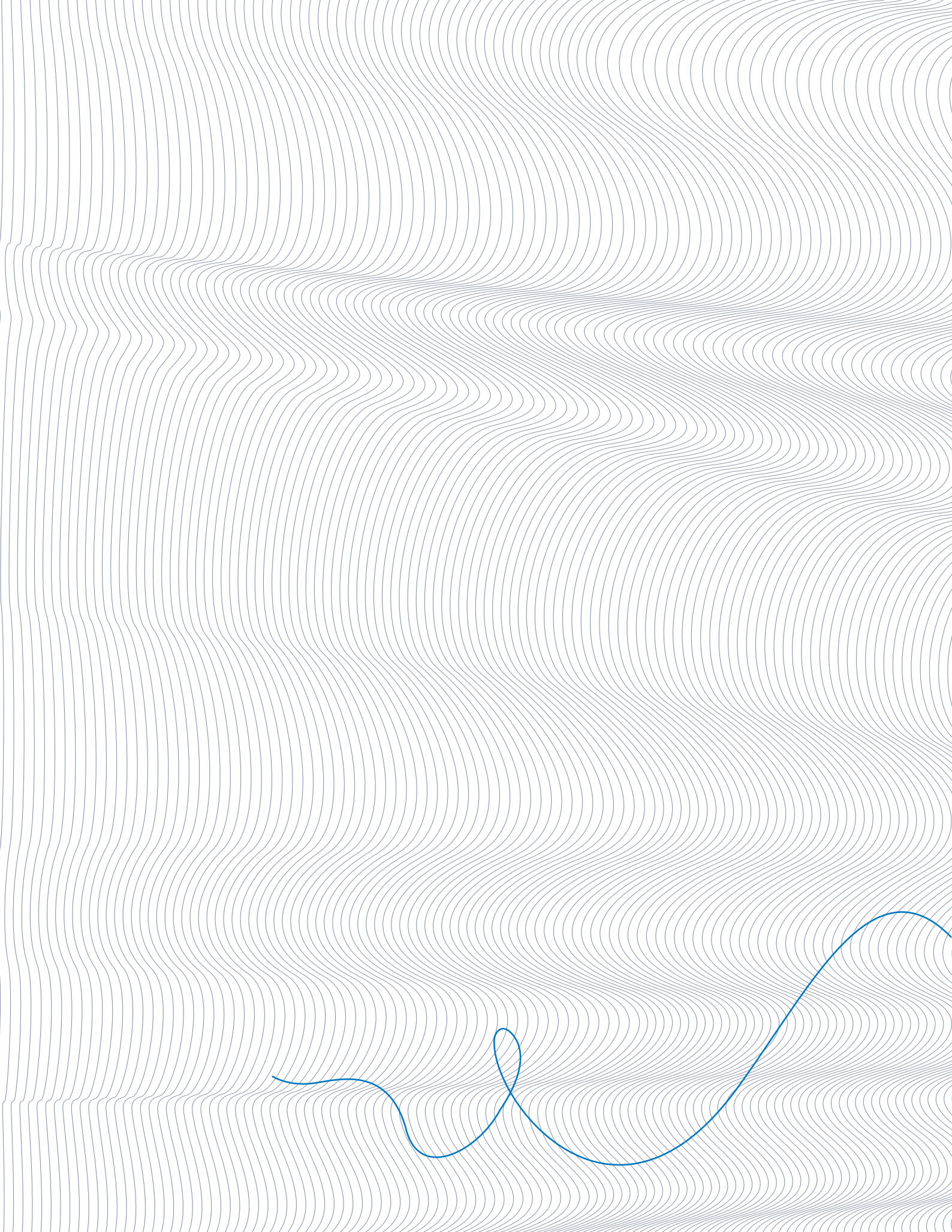
- **30 ans** d'expérience dans la collecte / valorisation des textiles et d'autres activités d'insertion
- **31** Relais locaux en France intervenant sur l'ensemble du territoire
- **100 000 m<sup>2</sup>** d'entrepôt, **650** véhicules et plus **18 000** conteneurs
- 1<sup>er</sup> réseau de boutiques de vêtements d'occasion : **75** enseignes Ding Fring
- **3** implantations en Afrique (Burkina Faso, Sénégal, Madagascar)
- **100 000** tonnes de textiles collectées en 2013
- 1 tonne collectée = **55 %** de réemploi (dont 6 % en boutiques Ding Fring et 55 % à l'export) et **36 %** de recyclage (10 % pour la production de chiffons d'essuyage et 26 % en matières premières, notamment pour la fabrication de l'isolant Métisse®)
- Un chiffre d'affaires de **100** millions d'euros dont 86 millions sur la partie textile (2012)

## L'emploi

- **2 500** salariés en juin 2014
- Plus de **500** emplois d'insertion en 2011, soit 40 % des emplois
- Des emplois durables : **60 %** des salariés en CDI
- **1** emploi créé par semaine depuis 1984
- **10** conteneurs posés = **1** emploi créé en moyenne sur l'ensemble de la filière
- Répartition des emplois : **30 %** pour la collecte, **45 %** pour le tri et le recyclage, **20 %** pour les boutiques, 5% pour l'administratif.

## Les autres activités du Relais

- **2 000** logements réhabilités et **9 000** personnes relogées par les Toits de l'Espoir depuis leur création en 1996
- **2 000** personnes placées en entreprise en contrat durable par Interinser depuis sa création en 1996
- Fin 2013, **101** emplois permanents créés (14 par Lyd France, 33 par Espérance, 14 par Façon Relais, 20 par Interinser + 240 ETP en intérim, 20 par les Toits de l'Espoir)



*www.lerelais.org*

**Contact presse** : Louise Roussel - Agence Sous Tous les Angles - 03 20 68 47 11 / 06 01 29 41 25 - [lrousseau@soustouslesangles.fr](mailto:lrousseau@soustouslesangles.fr)